Association pour le Souvenir des Fusillés de La Braconne

N°50- Décembre 2024

Pour 2025 j'ai décidé de vivre le « moment présent » pour ne pas tomber dans le pessimisme ambiant.

Au moment où vous lirez cette Lettre du Souvenir, le « moment présent » sera celui des fêtes de fin d'année, de la magie de Noël, des enfants émerveillés, des repas en famille et des vœux de bonne année avec les amis.

Il faut savoir reconnaître chaque petit moment de bonheur qui nous arrive, ce sont de vraies pépites que l'on doit préserver pour faire de la nouvelle année une année d'espoir.

Meilleurs vœux de bien-être à toutes et tous.

Michèle Dessendier

Pour ceux qui le souhaitent, nous pouvons nous retrouver autour d'un repas à 12 heures au bar « Les Bosquets », tout proche du monument. Repas à la charge de chacun(e) pour la somme de 18 € (entrée, plat, dessert, café et vin). Réservation avant le 10 janvier 2025 auprès de Annick Lapouge 06 73 94 23 87 asfbdessendier@gmail.com

15 janvier 1944

Le 15 janvier 1944, 10 résistants ont été fusillés à La Braconne Amédée BERQUE Armand JEAN Francis LOUVEL Gérard VANDEPUTTE Marcel BAUD Pierre CAMUS Pierre GABORIT Raymond CORBIAT René GILLARDIE Robert GEOFFROY

15 janvier 2025, comme chaque année, une cérémonie commémorative aura lieu devant le monument des Fusillés de la Braconne.

Elle est organisée à l'appel de l'union locale des anciens combattants et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre, en présence des autorités civiles et militaires.

Puis, un hommage est habituellement rendu à la stèle des deux maquisards Alcide ROUBIGNE et Adrien DUBREUIL, dans l'enceinte du camp militaire de la Braconne.

Cérémonie du 4 mai 2024

Organisée par notre association, la commémoration de la fusillade des Résistants Charentais dans la forêt de La Braconne à Brie survenue le 5 mai 1943 a été célébrée samedi 4 mai 2024 devant le monument érigé en souvenir de cette tragédie.

En présence de nombreuses personnalités et d'Andrée Gros, figure de la Résistance Charentaise, rescapée de la déportation, la cérémonie était aussi un hommage rendu au Résistant René Chabasse abattu à Angoulême le 21 février 1944 dont le nom figure sur la façade du monument et dont le

corps avait été enfoui près de ceux des fusillés de La Braconne.

« Pour que le devoir de mémoire perdure nous avons choisi de donner la parole aux jeunes » a insisté Michèle Dessendier, la présidente de l'ASFB. Les élus du Conseil Communal de Jeunes de Brie se sont impliqués pour transmettre ce message. Ils ont lu des textes extraits du livre d'Andrée Gros « Le Cahier » qui parle de René Chabasse, qu'elle a bien connu.

Julia Urbajtel, jeune femme de 25 ans, arrière-petite-fille de Mordka Urbajtel, rescapé d'Auschwitz et « passeur de mémoire », a exprimé avec conviction son message d'espoir adressé aux jeunes générations, a partagé ses idées pour faire perdurer la mémoire de toutes les guerres. « L'histoire est le rétroviseur de la vie, pour qu'elle ne meure jamais il faut continuer à la transmettre en famille, la raconter, prendre la

parole et percevoir ce qui se joue dans les silences ».

Sarah George, sous-préfète et directrice de cabinet de la préfète de Charente, ainsi que toutes les autorités ont salué les 34 porte-drapeaux et félicité les jeunes qui sont intervenus.



Le Conseil Communal des Jeunes de Brie rend hommage aux Fusillés



Julia Urbaitel

L'assemblée générale de l'ASFB s'est tenue le 4 mai 2024 à Brie (16)

Nous vous livrons ci-après quelques informations et bilan de l'année écoulée :

- > nombre d'adhérents : 82. Ce sont 13 familles représentées sur 4 générations.
- > l'association est soutenue par de nombreuses associations d'anciens combattants de la Charente malgré la difficulté pour certaines à continuer d'adhérer.

Nos activités et cérémonies

5 mai 2023 : dépôt de gerbe lors de la cérémonie commémorative à St-Michel.

6 mai 2023 : cérémonie au monument des Fusillés avec participation du conseil communes de jeunes de Brie en présence de Mme Juliette Bruneau, sous-préfète de Confolens qui a pris la parole.

15 janvier 2024 : dépôt de gerbe lors de la cérémonie à la Braconne, organisée par la municipalité de Ruelle et l'union locale de Ruelle.

Lors de cette cérémonie anniversaire, notre association a proposé sa participation pour commémorer le $80^{\text{ème}}$ anniversaire des fusillades. Michel Cholet a prononcé un discours retraçant l'histoire des fusillades du 15 janvier, dont faisait partie son grand-père.

En amont, nous avions rencontré quatre classes de l'école Robert Doisneau à Ruelle avec l'histoire de Marinette (fille d'un des fusillés de la Braconne). Ces élèves du primaire sont venus dans deux bus, devant le monument le jour de la cérémonie, ils ont été rejoints par les élèves de la classe des CM1-CM2 de l'école de la Prévoterie à Brie.

Sans oublier les cérémonies commémoratives des 11 novembre et 8 mai organisées à Brie qui honorent à chacune de ces dates le monument des Fusillés en plus du monument aux Morts de Brie et de très nombreuses autres cérémonies et conférences tout au long de l'année.

En octobre de chaque année, Michel Cholet représente notre association devant le monument des Fusillés de Souge (33), il y dépose une gerbe au nom de l'ASFB (voir article séparé).

L'association participe à la remise des récompenses au concours de la résistance, c'est le 22 mai 2024 à Barbezieux que Jean-Michel Urbajtel a remis des livres de poésie de Michel David au nom de notre association (voir article séparé).

Ce qui a été réalisé

Un panneau sur l'histoire des maquisards avec l'aide des services techniques de Brie et une plaque devant leur stèle. Le financement de ces deux plaques a entièrement été pris sur le budget de l'ASFB.

Des rencontres avec quatre classes dans l'école Robert-Doisneau de Ruelle. Jean-Michel Urbajtel et Nathalie Nieto ont accompagné la présidente pour animer ces séances ludiques qui avaient pour but de parler de la Résistance à de jeunes enfants et leur raconter l'histoire de Marinette, fille d'un des fusillés de la Braconne.

Prêt de l'exposition « Les enfants de la Résistance » à l'école de Ruelle.

Réunions de bureau pour préparer les différents projets.

Remise de 60 livres de poésie de Michel David au concours national de la Résistance.

Mise en place des statuts modifiés.

Les « lettres du souvenir ». Elles sont une vraie correspondance entre l'association et ses adhérents.

Elections au conseil d'administration

Tiers sortant pour l'assemblée générale de l'année 2024 : Jacques BERNARD, Michel CHOLET, Colette LASSOUTIERE, Jean-Claude MARQUET, Nathalie NIETO.

Toutes les personnes élues du tiers sortant ont émis le souhait de se représenter. Deux autres personnes souhaitent rejoindre le conseil d'administration de l'ASFB, il s'agit de : Alain BERNARD (petit-fils de Paul Bernard) et Michel GAUDILLERE (Colonel honoraire, élu de Brie).

Les candidatures pouvaient être adressées à la Présidente, ou bien déclarées au plus tard lors de l'assemblée générale. En l'absence de nouvelles candidatures il est procédé au vote à main levée et tous les sortants ont été réélus au sein du conseil d'administration. Les deux nouveaux candidats seront intégrés dans la liste des membres du conseil d'administration comme le prévoit l'article 5 des statuts de l'association (modifiés le 6 mai 2023).La composition des tiers sortants sera revue en conséquence.

Dates à retenir - 2025

Cérémonies devant le monument :

15 janvier 2025 à 15 heures (à l'appel de la municipalité de Ruelle et de l'union locale de Ruelle)
3 mai 2025 à 10 h 30 – organisée par l'ASFB
5 mai 2025 à 18 heures au monument aux Morts de

Saint-Michel à l'appel de la municipalité de St-Michel.

Prochaine assemblée générale :

En 2025, ce sera le 40ème anniversaire de la création de l'association. Celle-ci ayant été créée sur la commune de Mornac, ce sera sur cette même commune qu'aura lieu la prochaine assemblée générale (un accord de principe est déjà acté avec cette commune), la date retenue est le samedi 3 mai 2025 à 15h30.

Commémoration des Fusillés de Souge

Dimanche 27 octobre, au camp militaire de Souge, à Martignas-sur-Jalle, en Gironde, avait lieu comme tous les ans la cérémonie en hommage, aux 256 résistants tués par le régime nazi, entre 1940 et 1944.

2024, c'est le 80^{ème} anniversaire de la Libération de la France. C'est aussi la dernière année et la plus meurtrière des fusillades à Souge. 102 hommes y ont été exécutés.

Pour marquer cette date, l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge a été à l'initiative de plusieurs évènements :

-Depuis le 11 octobre, les Archives départementales de la Gironde ont accueilli une exposition réalisée par les archives de la commune de Mérignac sur le camp d'internement de Mérignac-Beaudésert, et l'exposition de l'Association. Ces expositions ont été inaugurées le 14 octobre. Plusieurs interventions ont été prononcées, notamment celle de l'acteur Pierre Santini qui a lu des lettres de fusillés.

-Le 15 octobre, le Musée d'Aquitaine a accueilli une table ronde sur l'ouvrage d'Arlette Capdepuy (« Les camps de Saint-Médard-en-Jalles ») ainsi que sur la communication de Nadine Saint-Flour (Association des Martyrs de l'aéronautique) évoquant le camp de Mérignac-Beaudésert. Puis, a eu lieu une conférence de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge.

-Le 20 octobre l'initiative « hors les murs » du Musée d'Aquitaine a diffusé la proposition d'une visite du Mémorial pour des girondins qui le souhaitaient.

-Chaque année, cette cérémonie a lieu le premier dimanche qui suit le 24 octobre, date de la première fusillade de masse. Le 24 octobre 1941, 50 otages étaient fusillés en ce lieu.

-Ce dimanche 27 octobre, les familles de fusillés, une vingtaine d'associations et un nombreux public étaient présents pour rendre hommage aux 256 résistants fusillés. La cérémonie a débuté à 15 h, après l'accueil des familles, des autorités, et la mise en place des porte-drapeaux. Ensuite, c'était la cérémonie de levée des couleurs.

Puis, la cérémonie s'est poursuivie par l'allocution du préfet, et celle de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge, très émouvante, prononcée par un petit-fils de fusillé. Le long et émouvant appel aux morts a suivi. « Antoine Doré, 33 ans, Jean Michel, 18 ans, Roger Allo, 35 ans.... » quelques noms parmi la longue liste de victimes. Les plus jeunes avaient 17 ans...

Ensuite, les nombreuses associations et les personnalités ont déposé une gerbe. Après la minute de silence et La Marseillaise, les officiels ont salué les porte-drapeaux. Le Chant des Partisans, a été interprété par la chorale des Amis de l'Ormée. La lecture de plusieurs lettres de fusillés par la Chorale, a été un moment de grande émotion.

La cérémonie s'est poursuivie à la « Première Enceinte », à quelques kilomètres, sur le lieu même de la première fusillade de masse, où le 24 octobre 1941 ont été exécutés les 50 premiers otages.

Après l'allocution de Dominique Durou, fils de Georges Durou, ancien président de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge, déporté au camp de concentration de Sachenhausen, plusieurs gerbes ont été déposées devant la stèle située derrière le lieu de la fosse commune où ont été inhumées les 50 victimes.

Après la minute de silence, La Marseillaise, les officiels ont salué les porte-drapeaux. La chorale des Amis de l'Ormée a interprété « Un jour, un jour », chanson de Jean Ferrat, adaptation du poème de Louis Aragon.

Dans un souci de transmission, l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge a décidé de réaliser un film d'une heure, composé de séquences courtes, destiné à un large public et des enseignants en particulier. Le contenu est en discussion avec un vidéaste professionnel. Il devrait notamment retracer la visite du Mémorial à Souge menée avec les scolaires, les cérémonies et autres initiatives, reprendre des témoignages de descendants ainsi que susciter des interviews d'historiens professionnels et d'enseignants. Ce projet est labellisé « 80ème anniversaire » par l'État via l'ONAC et à ce titre bénéficie d'une subvention de 8000 euros.



La lecture des lettres de fusillés

Décès de Madeleine Riffaud

La résistante Madeleine Riffaud est décédée le 6 novembre dernier à l'âge de 100 ans. Poète, journaliste et correspondante de guerre, elle a consacré sa vie à dénoncer les injustices.

Madeleine Riffaud naît le 23 août 1924 à Arvillers dans la Somme. Elle grandit à Folies, petit village au sud-est d'Amiens, avec ses grands-parents et ses parents, instituteurs. Madeleine passe son temps libre à écrire des poèmes et à lire. En 1941, à 16 ans souffrant d'une primo-infection tuberculeuse, Madeleine est envoyée en zone non occupée, dans le sanatorium des étudiants de Saint-Hilaire-du-Touvet en Isère. Cet établissement est dirigé par le Docteur Douady, qui a la volonté de

permettre aux jeunes de continuer leurs études tout en se soignant. À Saint-Hilaire-du-Touvet, elle découvre les auteurs surréalistes ainsi que le poète autrichien Rainer Maria Rilke.

Madeleine Riffaud est encore mineure lorsqu'elle arrive dans Paris occupé. En 1940 elle rejoint un réseau de résistants en s'engageant au Front national des étudiants sous le nom de Rainer, en souvenir des poèmes de Rainer Maria Rilke. Elle assure des liaisons, elle porte des messages, transporte des armes. Madeleine vole des tickets de rationnement dans les mairies et des fiches du Service du Travail Obligatoire pour y soustraire des étudiants, ou pour prévenir ses collègues résistants qu'ils doivent entrer dans la clandestinité. En 1944 elle adhère au Parti Communiste, elle rejoint les francs-tireurs et partisans. Elle abat sur ordre un officier nazi de deux balles dans la tête. Elle est ensuite arrêtée. Torturée par la Gestapo puis par la police française, condamnée à mort, promise à la déportation. Madeleine Riffaud parvient le 15 août à s'évader du train qui doit la conduire à la déportation. Une semaine plus tard, le 23 août, elle fête ses vingt ans en participant à la Libération de Paris. Elle intercepte un train allemand arrivant aux Buttes Chaumont. Avec trois résistants sous ses ordres, elle arrête 80 soldats allemands et récupère les fusils et munitions. Elle participe ensuite aux combats place de la République. Elle reçoit une citation à l'ordre de l'armée pour ses actes de bravoure.

Après la Libération, Madeleine Riffaud rencontre



Vercors, Picasso, qui dessine son portrait, et Paul Eluard, avec qui elle noue une grande amitié. Il l'encourage à écrire. Elle publie un recueil de poèmes. Elle devient ensuite journaliste au quotidien « Ce soir », dirigé par Louis Aragon puis à « La Vie Ouvrière », hebdomadaire de la CGT, avant de rejoindre la rédaction de « l'Humanité ».

Son esprit de liberté et d'engagement, sa rencontre avec Hô Chi Minh la conduisent ensuite vers l'Indochine, et déterminent son avenir de reporter de guerre. Dès 1947, elle prend fait et cause pour le soulèvement mené par la guérilla communiste. Militante anticoloniale, Madeleine Riffaud couvre les guerres d'indépendance des peuples, en particulier celles pour l'indépendance de l'Algérie et du Vietnam. Elle cherche l'esprit de résistance dans les maquis du monde entier. Elle couvre le conflit en Algérie, du côté des partisans de l'indépendance. Elle révèle notamment, la torture et les massacres d'algériens à Paris à la fin des années 50. Elle faillit y perdre la vie, visée en 1962 par un attentat de l'OAS. Elle couvre ensuite pendant 8 ans comme une des premières grand reporter, la guerre du Viet Nam, directement depuis les maguis du Vietcong et sous les bombes américaines.

De retour à Paris dans les années 70, Madeleine Riffaud choisit de travailler incognito dans un hôpital comme aide-soignante. Elle partage alors le quotidien des infirmières, des aides-soignantes, des agents

(Suite page 5,

Cérémonie de remise de prix du concours national de la Résistance et de la Déportation

Sébastien Lepetit le sous-préfet de Cognac, a présidé la cérémonie de remise des prix du concours national de la Résistance et de la Déportation le 22 mai 2024, entouré de Thierry Claverie, Inspecteur d'Académie Directeur des Services de l'Éducation Nationale de Charente, de Patrick Gallès, vice-président du Conseil Départemental, d'André Muraillon, maire de Barbezieux-Saint-Hilaire et des équipes de Direction des collèges Jean Moulin de Barbezieux et André Malraux de Baignes-Sainte-Radegonde.

Cette édition 2024 de remise des prix aux jeunes lauréats de Charente avait pour thème « Résister à la Déportation en France et en Europe », elle a eu lieu à la salle Plaisance de Barbezieux St Hilaire.

Un temps fort pour l'ensemble des participants qui ont insisté sur l'importance du devoir de mémoire, de l'histoire à transmettre pour ne pas oublier et résister pour que la paix règne sur le monde. Les applaudissements étaient à la hauteur de l'émotion qui a envahi la salle à l'issue de chacune des prises de parole.

La remise des nombreux prix aux élèves lauréats à titre collectif et individuel a permis de constater le travail accompli par les élèves et leurs professeurs.

Chant des Partisans, lectures de poèmes, et témoignages filmés de Ginette Kolinka, rescapée d'Auschwitz et témoin infatigable de cette période noire, ont ponctué cette cérémonie émouvante qui s'est achevée par l'interprétation de la Marseillaise.



Jean-Michel Urbajtel a été mandaté par l'ASFB pour remettre des exemplaires de l'ouvrage de poèmes « Clairière de Braconne » de Michel David.

Décès de Madeleine Riffaud (suite)

Suite de la page 4)

d'entretien. Dans son livre « Les Linges de la nuit », paru en 1974, elle raconte les dangers qui menacent l'hôpital public et les conditions de travail révoltantes.

En 1994, Raymond Aubrac convainc Madeleine Riffaud de parler de son engagement de résistante pour tous les fusillés, les déportés, pour qu'on ne les oublie pas : l'épreuve de la torture, les camarades FTP, l'assaut contre le blindé allemand aux Buttes-Chaumont. Elle devient alors passeuse de mémoire, dans les écoles, en livre, en documentaire, en exposition, et en bande dessinée.

Elle qui a déjà la Croix de guerre, la Légion d'honneur et l'ordre du Mérite reçoit le prix Goscinny 2022 pour la BD « Madeleine, résistante » de Jean-David Morvan, scénariste et auteur de BD, co-auteur avec Dominique Bertail.

« Je suis contente, parce que ça va emmerder un peu plus les fachos qui s'amusent à écrire des slogans nazis sur les murs de mon exposition aux Buttes-Chaumont (...) Et une pensée à Lucie et Raymond Aubrac, qui m'ont poussée à témoigner à une époque où je croyais que je n'en avais plus rien à foutre. Cette BD, c'est la continuité du travail qu'ils m'ont demandé d'accomplir et qui me tient en vie. » commente Madeleine Riffaud.

Elle résumera dans l'Humanité sa carrière par ces mots « J'ai toujours cherché la vérité. Au Maghreb, en Asie, partout où les peuples se battaient contre les oppresseurs. Je cherchais la vérité : pas pour moi, mais pour la dire. Ce n'est pas de tout repos. J'ai perdu des plumes à ce jeu. J'en ressens encore les effets dans mes os brisés. Mais si c'était à refaire, je le referais. »

De vous à nous

Olivier Lavergne, chef du bureau de la représentation de l'Etat, nous adressait ce message après la cérémonie du mois de mai 2024 :

« Mme la Directrice de cabinet était ravie de prendre part à cette émouvante cérémonie. A titre personnel, originaire de Charente et de retour après de nombreuses années à Paris et à l'étranger, j'ai beaucoup apprécié cette cérémonie, tenue dans un lieu proche de mes origines familiales (Rivières/Saint-Projet/Marillac-le Franc) mais à laquelle je n'avais jamais pris part, passant bien trop souvent à proximité de la clairière sans m'y rendre. Mon grand-père, ancien porte drapeau à Rivières, avait dû souvent y prendre part dans mon lointain souvenir ».

Andrée Gros, figure de la résistance en Charente, laissera son nom dans notre département.

Le 27 mai 2024, a été inaugurée une salle « Andrée Gros » rue de la Préfecture dans les locaux du conseil départemental de la Charente. Cette inauguration s'est tenue à la suite de la cérémonie à La Bussatte à l'occasion de la Journée de la Résistance.

Puis le 1er septembre 2024, sur la commune de Ruellesur-Touvre, s'est tenue une commémoration empreinte d'une grande émotion notamment lors de l'inauguration de l'école maternelle du Centre, rebaptisée « Andrée Gros-Duruisseaud ».

Madame Gros toujours présente lors de ces occasions a encore pu témoigner et transmettre aux plus jeunes la nécessité du « Devoir de Mémoire ».

Roland Gire, a réagi avec « grande tristesse » à l'annonce du décès d'André Laplagne.

« Avec André, nous nous sommes connus en apprentissage à la Combe aux Loups à Ruelle, dans les années 1952 à 1955. Lui était menuisier, moi tourneur sur métaux. La vie nous a séparés et depuis mon adhésion à votre association, nous nous sommes revus et nous avions renoué une amitié sincère. Nous nous voyions presque à toutes les cérémonies à la Braconne. C'était un bon camarade. Je voudrais exprimer toute ma tristesse et envoyer à son épouse et sa famille toutes mes plus sincères condoléances. »

Jean-Pierre Gaborit, fils de Pierre Gaborit, fusillé le 15 janvier 1944, entretient régulièrement une correspondance avec notre association : « Merci encore à tous pour votre dévouement au service de la mémoire de nos chers disparus ».

Irène Aubrée, professeur d'histoire au collège Jean Rostand de La Rochefoucauld, a fait appel à notre association pour participer à un atelier citoyen avec des élèves de 4ème. Ce sont 4 jeunes filles qui se sont inscrites au prochain concours national de la Résistance et de la Déportation. Elles ont pour projet de réaliser un « escapegame » sur les Fusillés de la Braconne. Nous n'en sommes qu'au début de nos rencontres mais nous ne manquerons pas de vous informés de la suite de ce projet qui se veut original, ludique et éducatif.

Sophie Tamisier, professeur des écoles de Ruelle-sur-Touvre (école Robert Doisneau) a sollicité une nouvelle fois notre association pour rencontrer les élèves afin de leur raconter l'histoire de « Marinette », fille d'un des fusillés de la Braconne. Nous irons début janvier 2025, juste avant la cérémonie du 15 janvier. Ainsi, nous leur transmettrons l'histoire des Résistants fusillés et nous répondrons à toutes leurs questions sur la Résistance, les cérémonies, les portedrapeaux, le devoir de Mémoire, etc... Leur curiosité est tellement vaste et naturelle que c'est toujours un plaisir pour nous d'aller à leur rencontre. Cette curiosité est essentielle pour comprendre comment le monde fonctionne.

Lisa Métreau, jeune étudiante passionnée a contacté notre association pour l'aider dans son travail d'étudiante. Nous vous invitons à répondre à sa requête qui va dans le sens des buts de notre association, à savoir la transmission de la mémoire des Fusillés de la Braconne :

« Je m'appelle Lisa Métreau et suis originaire du Sud-Charente. Dans le cadre de mon parcours scolaire, je suis actuellement en train d'effectuer un master de recherche en histoire à l'Université d'Angers (49).

Ma thématique de recherche est : "La transmission de la mémoire intrafamiliale de la Résistance en Charente de 1945 à nos jours".

Précisément, je cherche à étudier la manière dont la mémoire de personnes ayant été résistantes durant la Seconde Guerre mondiale s'est transmise de génération en génération au sein des familles.

J'entends par Résistance aussi bien sa forme armée, que civile (publication de tracts, passage de messages ...).

Ainsi, afin de pouvoir mener à bien mes recherches, j'ai besoin de rencontrer des descendants/collatéraux (enfants, petits-enfants, neveux/nièces, cousins/cousines ...) de ces résistants.

L'idée est de se rencontrer afin de collecter leur témoignage à ce sujet, et ce uniquement à des fins universitaires et non pas de diffusion.

Mes questions tournent autour des souvenirs dont vous avez connaissance à ce sujet, de l'importance de transmettre pour vous, comment, pourquoi, etc.

En ce sens, mes travaux visent à leur tour à conserver une trace de cette mémoire, et pourquoi pas la transmettre à mon tour.

Votre aide m'est très précieuse, puisque sans elle je ne pourrai réaliser mon mémoire et donc valider mon diplôme universitaire.

Dans l'attente de votre retour, je vous remercie infiniment pour votre aide »

N'hésitez pas à la contacter si vous souhaitez l'aider (coordonnées ci-dessous) Lisa Métreau - M1 PRH - Université d'Angers 2 Impasse des Noyers, Bois Blanc, 16210 CURAC 06.49.59.82.29 lisametreau@gmail.com

Ce QR code vous permet d'accéder directement à notre site Internet



Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE http://asfb.brie.fr



Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne

Cotisation 2025 fixée à 5 € par adhérent

cotisation à l'association pour l'année 2025 (5 e	euros par adhérent)
Vous pouvez souscrire plusieurs adhésions par foyer	
contribution au maintien de la Mémoire et aux actions de l'association (montant libre)	
Membre principal : si pas de changement par rapport aux années précédentes, ne remplir que ce qui est en gras.	
Nom:	Prénom :
Adresse:	
Code postal : Ville :	
N° téléphone :	anemnemnemne
@mail :	
Autre(s) membre(s):	
Nom:	Prénom :
Nom:	Prénom :
Nom:	Prénom :
Règlement par chèque ou (*) par virement (s'il n'y a pas de modifications dans les informations)	
cotisation(s):€	
Soutien à l'Association : €	
<u>Total</u> :€	

coupon réponse à adresser à Annick LAPOUGE 198 route du Temple 16590 BRIE accompagné du règlement libellé à l'ordre de ASFB

(*) si pas de changement dans les informations, possibilité de faire un virement, en précisant l'objet.

IBAN : FR76 1558 9165 0107 6630 1464 020 BIC : CMBRFR2BARK